

29 avr 2015 -17:37

CONCOMBRES MOCHES ET POIRES JETEES : VERS UNE POLITIQUE CONTRE LES PERTES ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRES

Le Conseil Fédéral du Développement Durable publie aujourd'hui un avis contenant une série de recommandations concrètes pour éviter les pertes et le gaspillage alimentaires. Le conseil plaide pour :

- une politique intégrée, avec un rôle important pour le niveau fédéral
- une plateforme transversale, où les autorités, les entreprises et la société civile se concertent
- l'information et la sensibilisation du consommateur, entre autres sur les dates de péremption des produits
- une recherche sur les pertes et le gaspillage alimentaires potentiels liés aux critères cosmétiques (les « légumes moches »)
- une adaptation de la politique de sécurité alimentaire pour arriver à moins de pertes et de gaspillage, avec un rôle central pour l'agence de sécurité alimentaire (AFSCA)
- des mesures fiscales complémentaires pour donner aux surplus alimentaires potentiels une destination plus sociale (entre autres une adaptation de la TVA)

Durant ces derniers mois, il y a eu beaucoup d'attention portée sur le thème des pertes et gaspillage alimentaires. Les médias y ont consacré beaucoup d'attention. Il y a eu des actions des ONG, ainsi que des nouvelles initiatives politiques (entre autres du gouvernement flamand). Le Conseil Fédéral du Développement Durable a organisé en novembre 2014 son forum annuel sur ce thème. Un des objectifs de ce forum était d'analyser comment les autorités fédérales peuvent également jouer un rôle dans ce défi important. Un des résultats de ce forum annuel est un avis spécial que le conseil a approuvé le 24 avril, avec une série de recommandations concrètes.

L'avis a été approuvé de manière consensuelle par tous les membres du conseil, dont les employeurs, associations environnementales et de consommateurs, et organisations Nord-Sud. Le message principal est que le niveau fédéral a également un rôle important à jouer (complémentaire et de coordination) dans cette discussion. Une partie importante des compétences dans cette matière se situe entretemps auprès des autorités régionales, mais le conseil plaide explicitement pour un dialogue et une harmonisation au niveau fédéral. Cela devrait prendre forme via une concertation structurelle entre les autorités, et également au sein d'une plateforme transversale où autorités publiques, entreprises et société civile peuvent dialoguer.

Un tel dialogue doit permettre d'aboutir à des campagnes pluriannuelles harmonisées dans tout le pays. Celles-ci peuvent entre autres viser à informer et sensibiliser le consommateur sur les dates de péremption des produits et sur une attitude critique à l'égard de la consommation et de la publicité. Le conseil demande également que, dans certains cas, les pouvoirs publics fédéraux puissent jouer le rôle de coordination, notamment en cas de crise alimentaire comme la crise récente des poires.

Il y a eu une attention particulière des médias et du grand public pour les pertes et gaspillage alimentaires potentiels liés à des « critères cosmétiques » (fruits et légumes devant tous être « beaux » ou de taille exactement identique). Dans la mesure où il est question suite à cela de pertes et gaspillage, le conseil se prononce contre ces critères, et demande de continuer à rechercher des solutions potentielles à ce problème.

Le conseil plaide également pour des objectifs politiques communs, à convenir ensemble par les différentes autorités.

Au niveau de la sensibilisation, le conseil estime qu'il y a encore beaucoup de potentiel. Un meilleur emballage peut par exemple contribuer à moins de pertes et de gaspillage. On peut également encore

travailler aux directives sur les marchés publics. Les initiatives locales pour emporter les restes du restaurant peuvent également s'avérer utiles.

Le conseil demande également d'étudier si la politique de sécurité alimentaire, avec un rôle central pour l'agence de sécurité alimentaire (AFSCA), peut encore être adaptée pour aboutir à des pertes et un gaspillage moindres.

Enfin le conseil se réjouit que le gouvernement fédéral ait modifié un certain nombre de règles fiscales, de sorte qu'il y ait encore plus de possibilités de faire des actions sociales avec les surplus alimentaires (par exemple la mise à disposition des surplus à des épiceries sociales). Le conseil formule encore quelques suggestions pour des mesures fiscales et autres complémentaires pour donner aux surplus alimentaires potentiels une destination plus sociale.

Vous trouverez le texte complet de cet avis sur notre site web :

<http://www.frdo-cfdd.be/fr/publications/advises/avis-sur-les-pertes-et-le-gaspillage-alimentaires>

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Jan Mertens: 02/743 31 54 ou 0479/ 2962 74

Conseil fédéral du Développement durable
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 743 31 50
<http://www.frdo-cfdd.be>

Koen Moerman
Porte-parole
+32 473 321 387
koen.moerman@frdo.be